

**Bénin**

**Enquête Modulaire Intégrée sur  
les Conditions de Vie des Ménages  
2007**

**Rapport de synthèse**

Mai 2009

Ce rapport résume les principaux résultats des quatre passages de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages (EMICoV), réalisée au Bénin par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) et dont le premier passage a eu lieu du 03 Août au 18 novembre 2006 et le quatrième passage d'octobre à décembre 2007. Cette enquête a bénéficié de l'appui financier de MCA-Bénin, de l'Ambassade des Pays-Bas, des partenaires de la Corbeille Commune (DANIDA, Coopération Suisse) et du Gouvernement Béninois. L'INSAE saisit l'opportunité qui lui est offerte par la présente publication pour remercier les Partenaires Techniques et Financiers qui accompagnent le Bénin dans la réduction de la pauvreté.

Au cours de cette opération, des informations ont été collectées auprès de 17 511 ménages. Les résultats sont significatifs au niveau national, au niveau du milieu de résidence (urbain et rural), au niveau des douze départements et des soixante dix sept communes du pays.

Pour tous renseignements concernant l'EMICoV, contacter l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), 01 BP 323, Cotonou, Bénin. Tél : (229) 21308244. Fax : (229) 21308246. e-mail : [ins-benin@insae-bj.org](mailto:ins-benin@insae-bj.org) ou [insae@insae-bj.org](mailto:insae@insae-bj.org).

# Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages

## Rapport de synthèse

Profil et déterminants de la pauvreté.....	1
Dynamique de la pauvreté : un recul sur la période 2006-2007.....	7
Demande des services de micro finance .....	11
Analyse de la dynamique du marché du travail : Poids dominant du secteur informel .....	12
Démographie et importance économique du secteur informel au Bénin .....	16
Niveau et coûts des conflits fonciers au Bénin .....	17
Perception du risque foncier au Bénin .....	21
Etat de la gouvernance et de la corruption au Bénin.....	23
Fonctionnement de la démocratie et participation politique au Bénin .....	25
Utilisation des TIC au Bénin: Enseignements tirés de l'EMICoV et perspectives vers une société numérique.....	27
Utilisation de l'EMICoV pour la mesure directe des phénomènes démographiques : cas de la mortalité et de la migration .....	29

## INTRODUCTION

L'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des ménages (EMICoV) est une enquête à quatre (4) passages à intervalle de trois mois chacun avec un mois de repos. La collecte des données sur le terrain a démarré en août 2006 et a pris fin en décembre 2007. Le traitement des données a démarré un mois après le début de collecte et a pris fin en avril 2008. Elle a mobilisé 192 enquêteurs, 28 contrôleurs, 20 agents de codification, 40 agents de saisie. Cette enquête a couvert près de 18.000 ménages. Les résultats qui en découlent montrent globalement une persistance de la pauvreté dont l'impact sur les conditions de vie des ménages est marquant dans tous les domaines.

### Profil et déterminants de la pauvreté

#### Une pauvreté plus rurale et à multiples facettes...

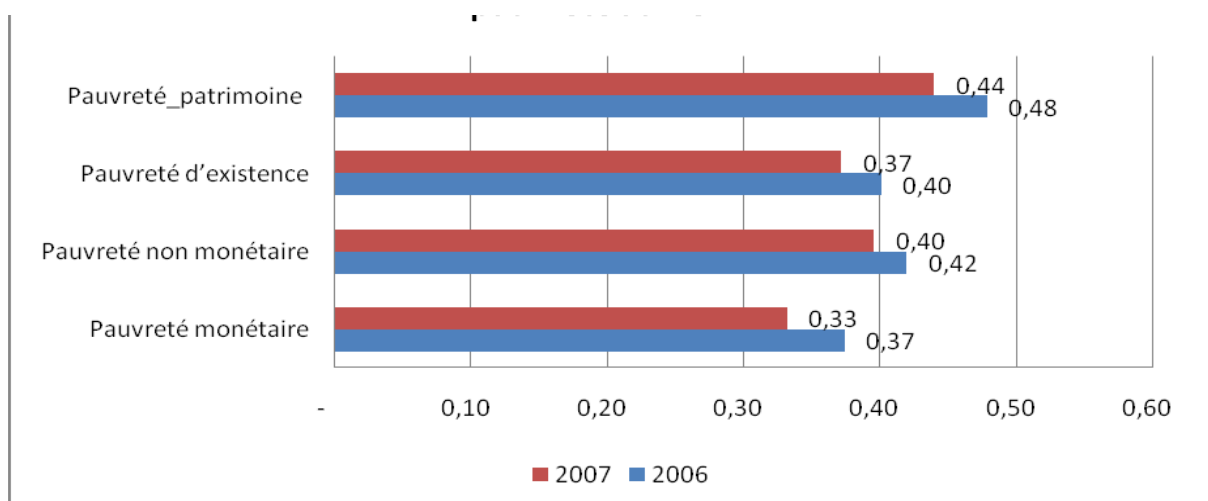
L'enquête EMICoV offre l'opportunité d'approfondir l'analyse des différentes approches de la pauvreté et d'apporter un éclairage soutenu sur la connaissance et la multidimensionnalité du phénomène. L'analyse s'est particulièrement intéressée à deux dimensions de la pauvreté : pauvreté monétaire et pauvreté non-monétaire éclatée en pauvreté d'existence et pauvreté selon le patrimoine. En prenant en compte les deux dimensions<sup>1</sup> de la pauvreté étudiée, au moins 3 personnes sur 10 sont pauvres au Bénin.

Selon l'approche monétaire, la proportion de la population pauvre en 2007 est estimée à 33% (contre 37% en 2006). Sur le plan non monétaire, la pauvreté touche 40% de la population. Lorsque la pauvreté non monétaire est décomposée selon les conditions de vie et de patrimoine, la proportion de la population pauvre par rapport aux conditions de vie est estimée à 37% (contre 40% en 2006). Par contre, en termes de patrimoine, cette proportion est estimée à 44% (contre 48% en 2006). Il en résulte donc qu'une frange importante de la population béninoise subit de nombreuses privations en termes de condition d'existence et du patrimoine comme le montre le graphique ci-dessus.

---

<sup>1</sup> Pauvreté monétaire, Pauvreté non monétaire, Pauvreté d'existence, Pauvreté de patrimoine

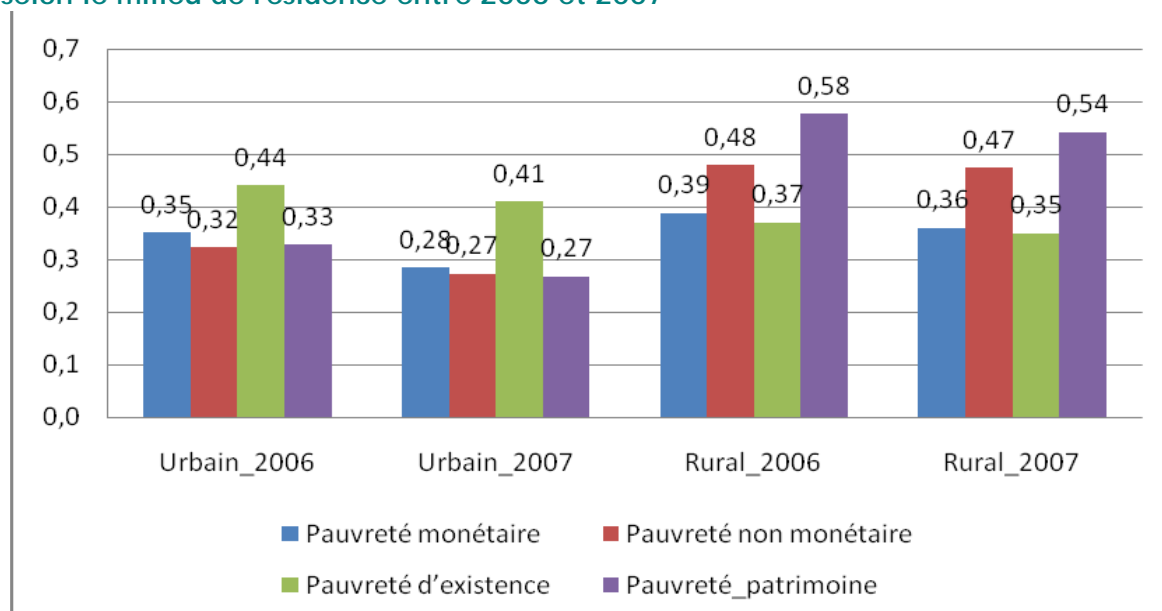
**Graphique 1 : Ampleur de la pauvreté sous ses différentes formes**



Source : EMICoV, 2006-2007

L'analyse de ces différentes formes de pauvreté suivant le milieu de résidence confirme que la pauvreté est un phénomène qui sévit plus en milieu rural. Quelle que soit la forme de pauvreté considérée, plus de 36% des personnes vivant en milieu rural sont pauvres. Sous l'angle des conditions d'existence, elle touche plus de 37% (en 2007) de la population rurale et environ 41% en milieu urbain. L'écart relatif paraît plus accentué lorsqu'on considère la pauvreté en termes d'actifs : 54% en milieu rural contre 27% en milieu urbain.

**Graphique 2 : Ampleur des différentes facettes de la pauvreté (% des populations) selon le milieu de résidence entre 2006 et 2007**



Source : EMICoV, 2006-2007

### ***Plus d'une personne sur 10 cumulent simultanément les différentes formes de pauvreté***

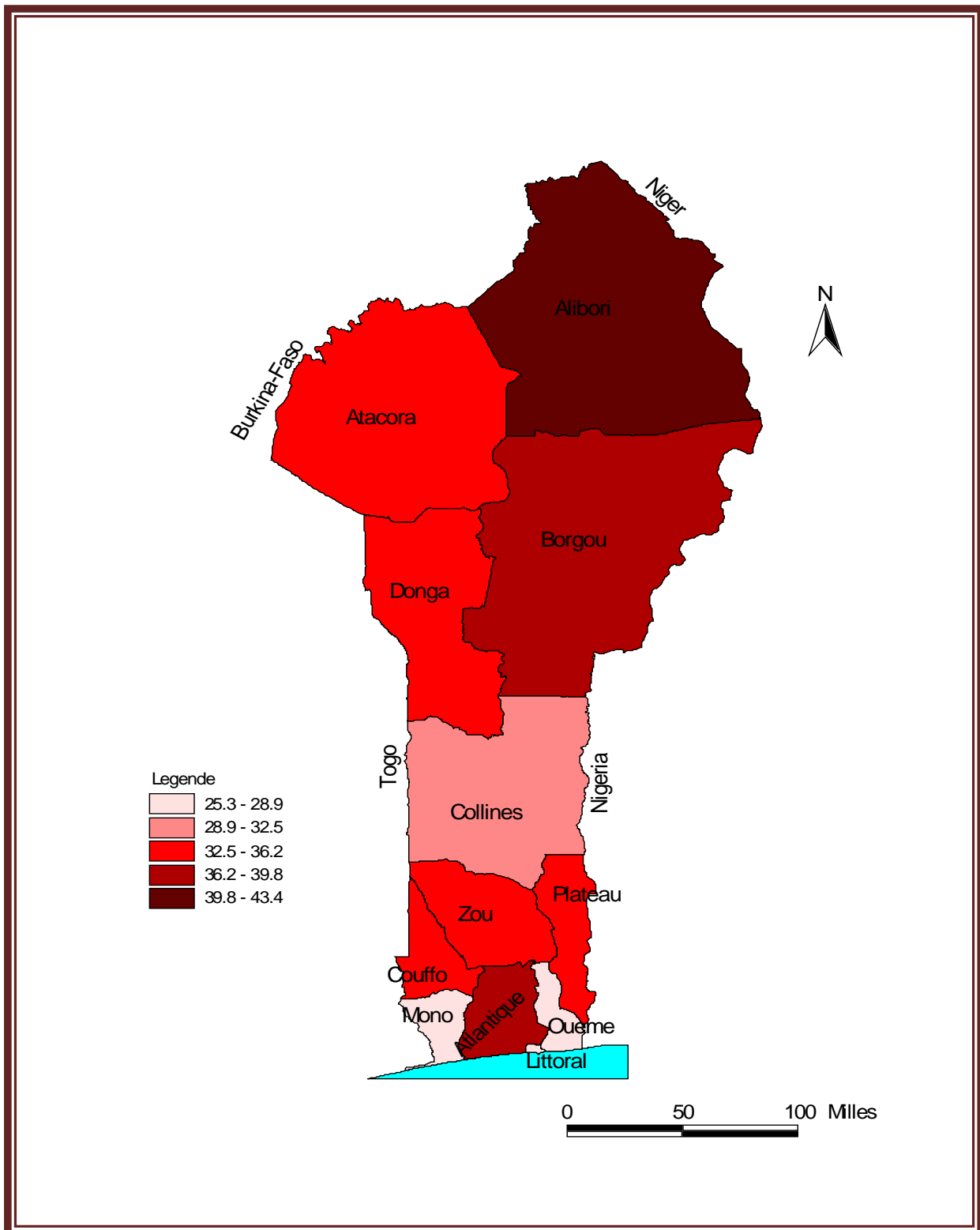
Pour apprécier l'ampleur de la pauvreté, on évalue la proportion de la population qui cumule la pauvreté monétaire, la pauvreté d'existence et la pauvreté sous l'aspect du patrimoine. Les personnes remplissant ce critère sont identifiés et qualifiés de « noyau dur ».

Le cumul des trois formes de pauvreté permet d'isoler un noyau dur de la pauvreté qui est estimé à 7,8% en 2007. Ainsi, la population de cette classe représente plus du dixième de la population pauvre en 2007. Il s'agit des individus qui sont pauvres sans ambiguïté, puisqu'ils ont à la fois de faibles dépenses de consommation, des mauvaises conditions de vie et des privations en actifs.

### ***Les départements de l'Alibori, de l'Atacora ou du Borgou sont plus affectés selon les formes de pauvreté...***

Vu sous l'angle monétaire, les départements de l'Alibori et du Borgou sont les deux départements les plus pauvres du Bénin avec une incidence estimée à 43% et 39% respectivement en 2006 et 2007. Par contre, les deux départements les moins pauvres sont l'Ouémé et le Littoral avec une incidence respective de 25% et 26%. Par rapport à la pauvreté non monétaire (conditions de vie et de patrimoine ou actifs du ménage), c'est l'Atacora qui est le département le plus touché avec 65% de la population. Il est suivi de près par le département du Mono, avec un taux de 49%. Les départements les moins touchés sont le Littoral et l'Ouémé, avec des taux respectifs de 17% et 28%. Le manque ou la privation en termes de condition de vie est plus marqué dans les départements de l'Atacora (84%) et l'Alibori (80%). La tendance est la même pour la pauvreté en terme d'actifs.

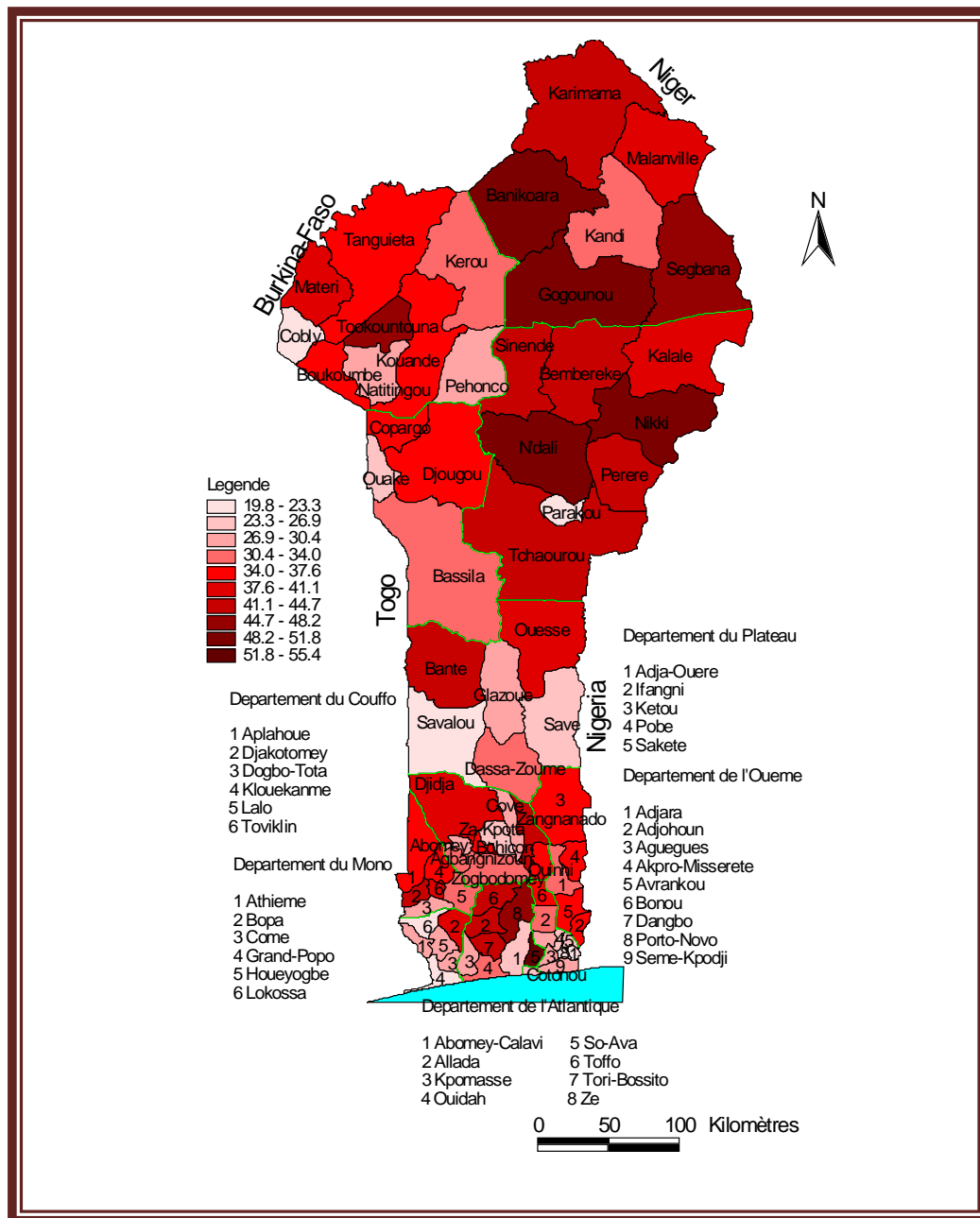
Carte n°1 : Incidence de pauvreté monétaire en 2007 par département



*Elle touche plus de la moitié de la population des communes de So-Ava, Gogounou, N'Dali et Banikoara*

A l'échelle communale, la pauvreté apparaît plus accentuée dans les communes de So-Ava, Gogounou, N'Dali et Banikoara où plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Par contre, les quatre communes les moins pauvres sont respectivement Lokossa, Porto-Novo, Adjara et Cibly avec une incidence comprise entre 19% et 21%. Seul Porto-Novo y figure (dans les communes les moins pauvres) comme commune à statut particulier.

*Carte n°2 : Incidence de pauvreté monétaire en 2007 par commune*

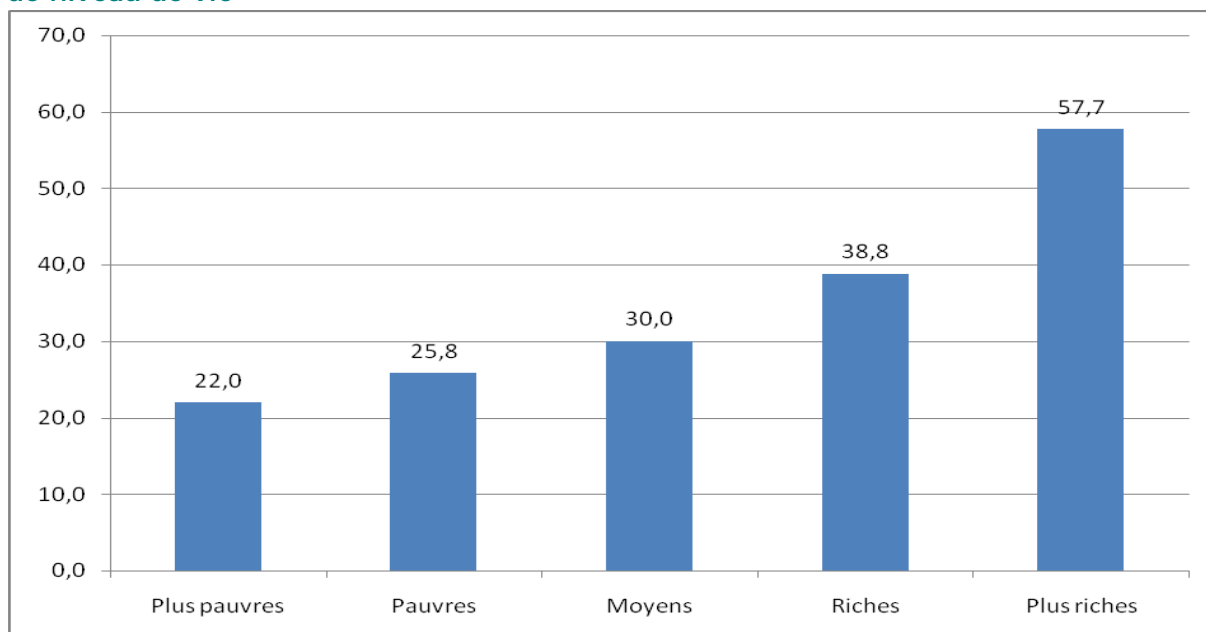




### *Facteurs explicatifs prépondérants : le niveau d'instruction, le sexe et le statut dans la profession du chef de ménage*

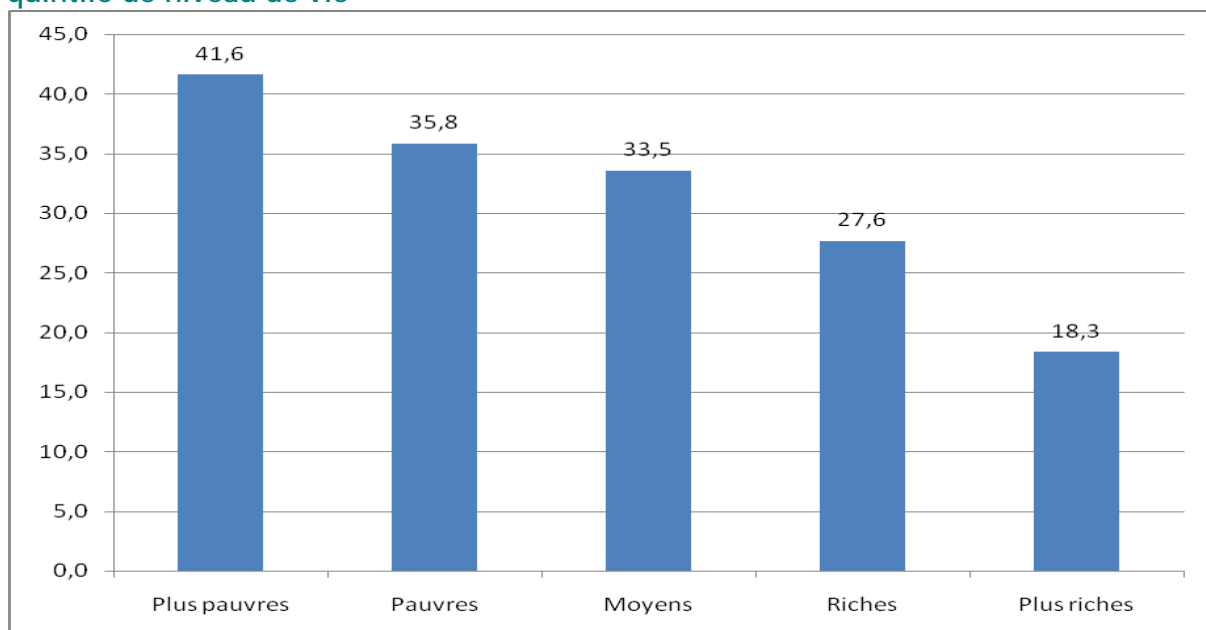
Le niveau d'instruction, la taille du ménage et le secteur d'activité du chef de ménage influencent significativement l'état de bien être des individus. Ce constat s'observe au niveau de toutes les formes de pauvreté.

**Graphique 3 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus selon le quintile de niveau de vie**



**Source :** EMICoV, 2006-2007

**Graphique 4 : Proportion de la population n'ayant pas accès à l'eau potable selon le quintile de niveau de vie**



**Source :** EMICoV, 2006-2007

## Dynamique de la pauvreté : un recul sur la période 2006-2007

La pauvreté a reculé au Bénin sur la période 2006-2007, quel que soit l'indice considéré :

- L'incidence de pauvreté monétaire est passée de 37,2% en 2006 à 33,3% en 2007, soit une baisse de 3,9 points
- L'écart de pauvreté qui représentait 30,9% du seuil de pauvreté en 2006 n'en représente que 28,5% en 2007 ;
- l'indice de sévérité mesurant l'inégalité parmi les pauvres est en baisse passant de 0,053 en 2006 à 0,040 en 2007.

Les résultats par milieu de résidence indiquent que la pauvreté a baissé, et ce quel que soit l'indice retenu et quel que soit le seuil de pauvreté (Cf. tableau 1). En milieu urbain, l'incidence de la pauvreté monétaire est passée de 34,8% en 2006 à 28,3% en 2007, soit une baisse de 6 points environ. En milieu rural, la baisse est d'environ 2 points (38,5 en 2007 contre 36,1 en 2006).

### *La baisse de la pauvreté est concomitante avec celle des inégalités.*

Sur la même période, l'indice d'inégalité de Gini a reculé passant de 0,53 en 2006 à 0,47 en 2007. Ceci traduit la modification de la distribution des revenus et des dépenses de consommation des ménages sur cette période.

**Tableau 1 :** Indices d'inégalité des dépenses par tête par département et le milieu de résidence en 2007

Départements	2006		2007	
	Indice d'inégalité de Gini	Erreur standard	Indice d'inégalité de Gini	Erreur standard
<b>Alibori</b>	0,4630	0,0248	0,4425	0,0198
Urbain	0,4864	0,0354	0,4897	0,0303
Rural	0,4548	0,0293	0,4114	0,0289
<b>Atacora</b>	0,4055	0,0288	0,3849	0,0176
Urbain	0,4283	0,0540	0,3952	0,0238
Rural	0,3865	0,0207	0,3621	0,0163
<b>Atlantique</b>	0,4523	0,0361	0,4334	0,0116
Urbain	0,3707	0,0152	0,3711	0,0132
Rural	0,4605	0,0706	0,4100	0,0220
<b>Borgou</b>	0,6331	0,0442	0,4512	0,0151
Urbain	0,6200	0,0612	0,4249	0,0207
Rural	0,5680	0,0320	0,4273	0,0220
<b>Collines</b>	0,4980	0,0828	0,3777	0,0128
Urbain	0,3956	0,0169	0,3966	0,0223
Rural	0,5250	0,1005	0,3679	0,0139
<b>Couffo</b>	0,4385	0,0227	0,3672	0,0096
Urbain	0,4127	0,0260	0,3863	0,0143
Rural	0,4423	0,0293	0,3576	0,0122

**Tableau 2 (suite) : Indices d'inégalité des dépenses par tête par département et le milieu de résidence en 2007**

Départements	2006		2007	
	Indice d'inégalité de Gini	Erreur standard	Indice d'inégalité de Gini	Erreur standard
<b>Donga</b>	0,4892	0,0223	0,4535	0,0209
Urbain	0,5042	0,0390	0,4568	0,0176
Rural	0,4629	0,0189	0,4057	0,0354
<b>Littoral</b>	0,5118	0,0277	0,4113	0,0099
Urbain	0,5118	0,0277	0,4113	0,0099
Rural	NA	NA	NA	NA
<b>Mono</b>	0,4698	0,0299	0,5136	0,0463
Urbain	0,3650	0,0216	0,4493	0,0507
Rural	0,4898	0,0368	0,5194	0,0613
<b>Ouémé</b>	0,4166	0,0114	0,4443	0,0147
Urbain	0,3949	0,0134	0,4574	0,0180
Rural	0,3889	0,0128	0,3806	0,0116
<b>Plateau</b>	0,4509	0,0208	0,3783	0,0147
Urbain	0,4364	0,0290	0,3613	0,0210
Rural	0,4540	0,0284	0,3843	0,0196
<b>Zou</b>	0,4424	0,0423	0,3849	0,0166
Urbain	0,5028	0,0784	0,4154	0,0250
Rural	0,3932	0,0438	0,3469	0,0167

Source : EMICoV, 2006-2007

**Tableau 2:** Indices de pauvreté monétaire et Indice de Gini selon le milieu de résidence

	2007					2006				
	P0 (%)	P1	P2	P1/P0 (%)	Gini	P0 (%)	P1	P2	P1/P0 (%)	Gini
<b>Milieu de résidence</b>										
Urbain	28,31	0,0846	0,0388	29,87	0,464	34,79	0,1088	0,0503	31,29	0,524
	(0,03)	(0,0001)	(0,0001)		(0,005)	(0,03)	(0,0001)	(0,0001)		(0,013)
Rural	36,08	0,1008	0,0410	27,94	0,416	38,55	0,1181	0,0544	30,65	0,481
	(0,02)	(0,0001)	(0,0000)		(0,005)	(0,02)	(0,0001)	(0,0001)		(0,015)
<b>Bénin</b>	33,26	0,0949	0,0402	28,54	0,472	37,17	0,1147	0,0529	30,87	0,530
	(0,02)	(0,0001)	(0,0000)		(0,004)	(0,02)	(0,0001)	(0,0001)		(0,009)

Source : EMICoV, 2006-2007

Légende : P0 incidence de pauvreté, P1 indice de profondeur, P2 indice de sévérité ; entre parenthèses figurent les écarts-types

### *Une dynamique différenciée selon les communes.*

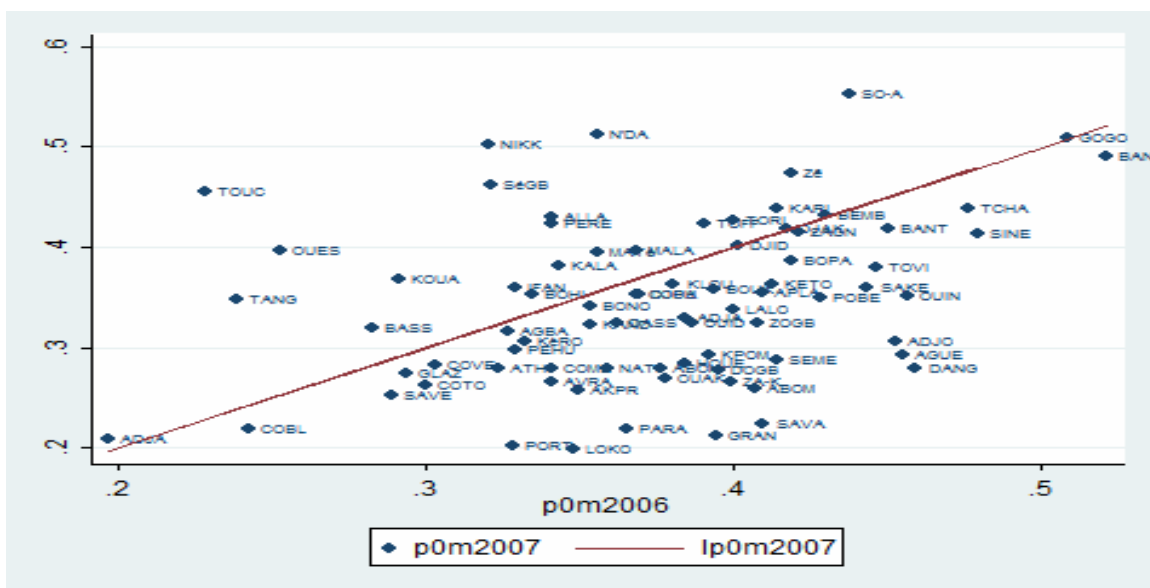
L'analyse comparative des indices de pauvreté des deux périodes au niveau des communes met en évidence des situations qui contrastent avec la réduction de la pauvreté observée au niveau national. Le graphique qui suit est illustratif de l'évolution de l'incidence de pauvreté au niveau des 77 communes (Cf. graphique 5). On y a tracé la première bissectrice pour indiquer que les communes qui sont au dessus de cette droite sont celles où le niveau la pauvreté s'est aggravée.

Ainsi pour l'incidence de pauvreté (graphique 5), on note une aggravation dans 22 communes dont So-Ava, Zê, Karimama, N'dali, Nikki, Bassila, Toucountouna. En revanche, il y a une réduction de la pauvreté avec une ampleur très marquée à Porto-Novo, Lokossa, Parakou et dans une moindre mesure à Cotonou, Glazoué, Covè et Savè. Les communes positionnées à l'extrême droite et en dessous de la première bissectrice affichent une incidence de pauvreté encore élevée, même si elle est en baisse.

En termes d'actions publiques, si le gouvernement se fixait comme objectif de réduire l'écart de pauvreté, les communes de l'extrême droite seront considérées en priorité.

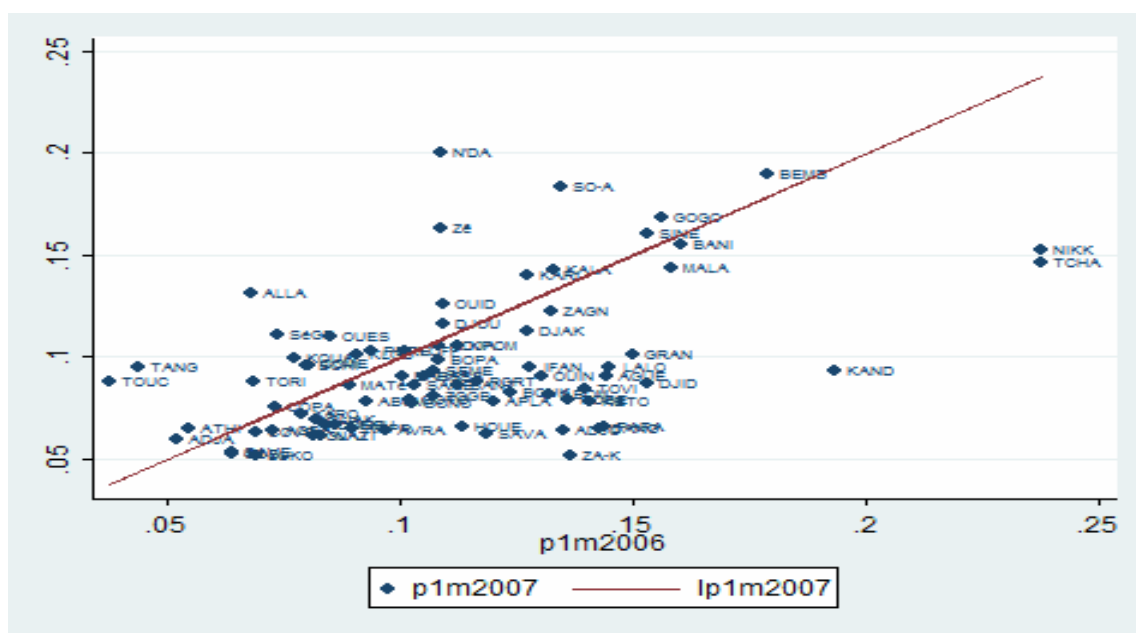
Par rapport à l'indice de profondeur, le graphique 6 montre pour certaines communes une évolution différente de celle de l'incidence de pauvreté. A titre d'exemple, l'indice de profondeur de pauvreté est en baisse pour les communes de Nikki et Malanville alors que l'incidence de pauvreté s'est aggravée. En revanche, pour les communes de Zê, d'Allada, de N'Dali l'indice de profondeur a évolué dans le même sens que l'incidence de pauvreté.

**Graphique 5 : Incidence de pauvreté en 2006 et 2007 par commune**



Source : EMICoV, 2006-2007

**Graphique 6 : Indice de profondeur de pauvreté en 2006 et 2007 par commune**



Source : EMICoV, 2006-2007

**Entrées et sorties de la pauvreté : les ménages urbains se tirent mieux d'affaires.**

Sur 100 ménages classés non pauvres en 2006, 15 sont devenus pauvres en 2007. En revanche, sur 100 ménages pauvres, 43 sont restés pauvres et 57 sont sortis de la pauvreté comme le présente le tableau ci-dessous. Le taux de sortie de la pauvreté des ménages urbains évalué à 59,5% est supérieur à celui des ménages ruraux (55,1%). Il s'ensuit que les populations urbaines ayant vu leur dépense moyenne s'augmenter et la distribution de celle-ci se modifier, une partie d'entre-elles se sont mieux tirées d'affaires que celles du milieu rural. Par conséquent, le taux d'entrée dans la pauvreté des ménages non pauvres est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain : 16,3% contre 11,9%.

**Tableau 3 : Matrices de transition**

Situation en 2006		Situation en 2007 en % de ménages de 2007			Situation en 2007 en % de la population de 2007		
		Non Pauvres	Pauvres	Total	Non Pauvres	Pauvres	Total
<b>Bénin</b>	Non Pauvres	60,6	10,3	70,9	49,6	14,4	64,1
	Pauvres	16,5	12,6	29,1	17,1	18,8	35,9
	<b>Total Bénin</b>	<b>77,1</b>	<b>22,9</b>	<b>100,0</b>	<b>66,7</b>	<b>33,3</b>	<b>100,0</b>
<b>Urbain</b>	Non Pauvres	64,5	8,7	73,2	54,3	11,6	65,9
	Pauvres	16,0	10,9	26,8	17,3	16,7	34,1
	<b>Total urbain</b>	<b>80,5</b>	<b>19,5</b>	<b>100,0</b>	<b>71,7</b>	<b>28,3</b>	<b>100,0</b>
<b>Rural</b>	Non Pauvres	58,1	11,3	69,4	46,9	16,1	63,0
	Pauvres	16,9	13,7	30,6	17,0	20,0	37,0
	<b>Total rural</b>	<b>75,0</b>	<b>25,0</b>	<b>100,0</b>	<b>63,9</b>	<b>36,1</b>	<b>100,0</b>

Source : EMICoV, 2006-2007

## Demande des services de micro finance

### *Facteurs limitant l'accès à la micro finance : complexité des démarches administratives, garanties trop nombreuses et taux d'intérêt élevé ...*

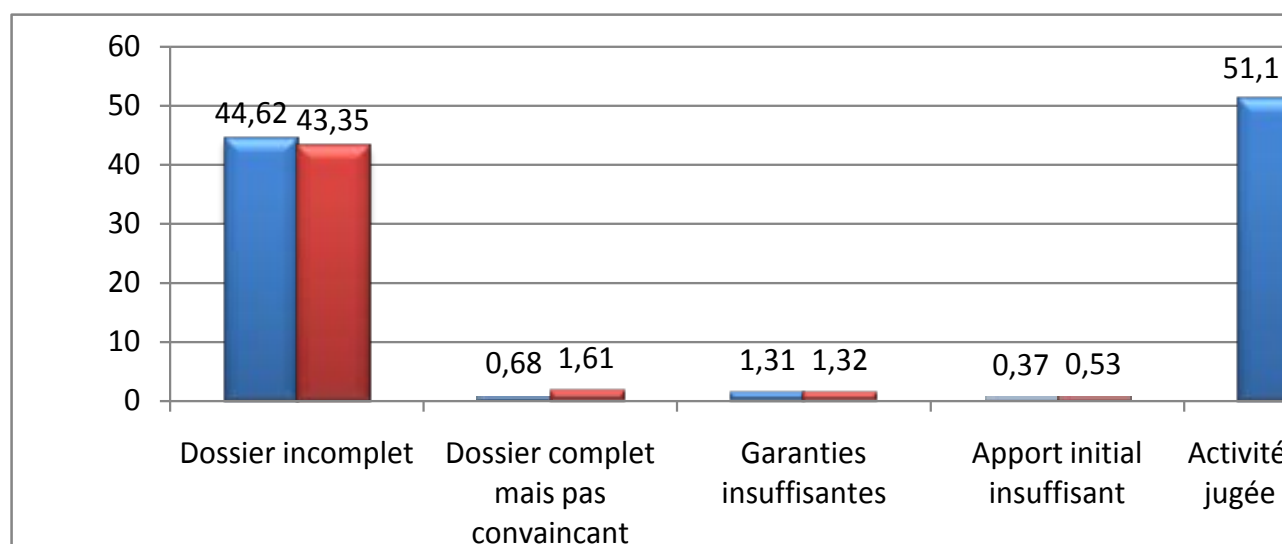
En 2007, 9% des ménages béninois ont effectivement bénéficié au moins une fois de prêt d'une institution financière.

Bien que la micro finance soit une solution de rechange pour les ménages à faible revenu, nombre d'entre eux n'ont pas accès aux services des institutions à cause de la complexité des démarches administratives, des garanties trop nombreuses et de taux d'intérêt trop élevés.

L'offre de crédit reste tributaire des conditionnalités qui ne sont toujours pas favorables aux ménages.

Les résultats de l'enquête révèlent un faible taux de demande de crédit (seulement 6,4% en 2007 contre 14,17% en 2006). Ainsi, sur les demandes de crédit non satisfaites en 2006, l'incomplétude du dossier et la non-viabilité de l'activité sont les principales causes de non-octroi du crédit.

### Graphique 7 : Situation de rejets par principales causes



Source : EMICoV, 2006-2007

La demande de crédit est faite par des ménages pour les besoins de consommation, d'équipements et de logement et par des entreprises pour les besoins d'investissements (fonds de roulement, d'investissement de base etc.). Ainsi, ils souhaitent avoir ces facilités à des conditions plus favorables (taux réduits, délai de remboursement plus long et garanties douces et souples car généralement ne possédant pas de garanties légales).

## ***Les relations parentales et amicales restent dominantes dans les conditions d'octroi de microcrédits...***

Les résultats de l'EMICoV montrent qu'en 2007, les relations parentales et amicales restent dominantes avec un financement de 18,29% des activités suivies respectivement des autres IMF (8%) et de la FECECAM (15,3%).

Les montants des prêts dépendent des besoins exprimés par les agents et de leurs activités, du respect des échéanciers pour les crédits antérieurs, de la volonté et de la crédibilité des clients à rembourser.

## **Analyse de la dynamique du marché du travail : Poids dominant du secteur informel**

### ***L'offre de travail est en baisse entre 2006 et 2007.***

De 2006 à 2007, la population potentiellement active est passée de 4.617.290 personnes à 4.885.338 soit un accroissement de 5,8%. Le taux global d'activité qui exprime la part de la population active au sein de la population en âge de travailler (10 ans et plus), a connu une baisse remarquable en passant de 62% en 2006 à 53% en 2007.

Cette baisse du taux global d'activité s'explique en grande partie par la scolarisation massive observée entre 2006 et 2007 suite à la mesure de gratuité scolaire, laquelle mesure a induit d'une part une hausse de la propension des ménages à scolariser et d'autre part une amélioration de la rétention des enfants dans le système empêchant du coup, la présence des enfants sur le marché du travail.

En milieu rural, le taux d'activité est relativement plus élevé qu'en milieu urbain (55% en milieu rural contre 50% en milieu urbain). Quel que soit le milieu, les hommes sont plus actifs que les femmes (soit respectivement 54% et 46%).

On peut également souligner, la tendance des personnes âgées de plus de 60 ans à être encore en activité. Cette pratique est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain. En 2007, dans le secteur moderne, 4 béninois sur 9 de 60 ans et plus sont toujours sur le marché du travail (soit comme actif occupé ou chercheur d'emploi) contre 6 béninois sur 9) en 2006 ; tandis qu'en milieu rural, sont 5 béninois sur 9 de 60 ans et plus étaient actifs en 2007 contre 7 béninois sur 10 en 2006.

La baisse du taux global d'activité est plus prononcée dans la population active féminine (25% de baisse relative entre 2006 et 2007), dans les départements des Collines (27%), de la Donga (25%), de l'Atacora (23%), dans le Mono et le Zou (21%) comme le montre le graphique ci-dessous.

**Tableau 4** : Evolution du taux d'activité entre 2006 et 2007 par milieu de résidence et par sexe

Année	2006	2007	Baisse relative (%)
Ensemble	62	53	-16
<b>Milieu de résidence</b>			
Urbain	58	50	-11
Rural	67	55	-18
<b>Sexe</b>			
Hommes	66	54	-18
Femmes	61	46	-25

**Source** : EMICoV, 2006-2007

**Tableau 5** : Evolution du taux d'activité entre 2006 et 2007 par département

Année	2006	2007	Baisse relative (%)
<b>Département</b>			
Alibori	62	58	-6
Atacora	71	55	-23
Atlantique	60	51	-15
Borgou	64	58	-9
Collines	74	54	-27
Couffo	59	50	-15
Donga	57	43	-25
Littoral	54	52	-4
Mono	62	49	-21
Ouémé	65	54	-17
Plateau	65	57	-12
Zou	62	53	-21

**Source** : EMICoV, 2006-2007

### *Le secteur informel demeure pourvoyeur d'emplois au Bénin*

En matière d'emplois, le secteur informel demeure en 2007 toujours prépondérant avec 95% des emplois et continue d'occuper proportionnellement moins d'hommes que de femmes (93% des hommes et 98% des femmes).

L'analyse de la dynamique des emplois dans les secteurs institutionnels révèle une stabilité relative des emplois dans le secteur informel (95,97% en 2006 contre 95,15% en 2007).

Entre 2006 et 2007, on enregistre :

- une progression des emplois dans l'administration publique en raison de nouveaux recrutements dans la Fonction Publique passant de 2,94% en 2007 à 1,86% en 2006 ;
- une stabilité des emplois dans les entreprises publiques (1,03% en 2007 contre 1,12% en 2006) ;
- une diminution des emplois dans les entreprises privées formelles (0,17% en 2007 contre 1,09% en 2006) ;
- une stabilité des emplois dans le secteur informel (95,15% en 2007 contre 95,57% en 2006) ;
- une progression des emplois dans les structures associatives (0,71% en 2007 contre 0,36% en 2006).

### *Une baisse substantielle du chômage....*

Le taux de chômage au niveau national observé en 2007 est de 0,74%. En général, le chômage touche plus les femmes que les hommes.



Ce taux a connu une baisse remarquable, passant de 2,21% en 2006 à 0,74% en 2007. Selon le milieu de résidence, les taux de chômage ont également chuté tant en milieu urbain (1,85% en 2007 contre 4,9% en 2006) qu'en milieu rural (0,2% en 2007 contre 1,4 % en 2006).

**Tableau 6 :** Evolution de la structure de la population active occupée selon le sexe et selon le secteur institutionnel

Secteurs institutionnels	2006			2007		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Administration publique	1,92	1,55	1,86	4,34	1,5	2,94
Entreprise publique	1,14	0,95	1,12	1,27	0,78	1,03
Entreprise privée formelle	1,09	1,11	1,09	0,26	0,09	0,17
Entreprise privée non formelle	95,49	96,03	95,57	93,1	97,26	95,15
Entreprise Associative	0,36	0,35	0,36	1,03	0,38	0,71
Ensemble	100	100	100	100	100	100

**Source :** EMICoV, 2006-2007

Cette baisse du taux de chômage résulterait non seulement de l'ouverture des grands chantiers par le Gouvernement, notamment la réalisation des infrastructures routières nécessitant une forte main d'œuvre, le recrutement massif d'enseignants, l'enrôlement des diplômés sans emploi dans le service militaire, etc. En outre la mise en place d'une politique active en matière de promotion de l'emploi ayant comme corollaire la diminution du taux de chômage des jeunes en âge de travailler et des femmes bénéficiant de la micro finance.

### ***Le sous-emploi est en baisse, mais son niveau reste préoccupant.***

Au niveau national, le taux global de sous-emploi est passé de 89% en 2006 à 76,2% en 2007.

L'analyse selon le milieu de résidence indique une baisse de cet indicateur dans les deux milieux : milieu urbain (74,9% en 2007 contre 88,1% en 2006,) et milieu rural (77% en 2007 contre 76,9% en 2006).

En revanche, le taux de sous-emploi invisible est relativement élevé (70,53%). Les femmes (74,68%) demeurent plus touchées par le sous-emploi invisible que les hommes (69,43%). Toutefois, le phénomène semble être plus accentué en milieu rural (71,21%) qu'en milieu urbain (69,23%).

Le taux de sous-emploi "visible" relativement faible, a baissé, passant de 11,9% en 2006 à 9,3% en 2007. Cependant, on note des disparités selon le milieu de résidence. En milieu urbain, ce taux est passé de 9,1% à 8,2% tandis qu'en milieu rural, il est passé de 12,4% à 9,8%.

**Tableau 7 :** Evolution du taux de chômage par milieu de résidence et par département selon le sexe

Milieu/ Départements	2006			2007			Baisse relative (%)		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Milieu de résidence</b>									
Urbain	3,89	5,93	4,89	1,55	3,13	1,85	-60,2	-47,2	-62,2
Rural	0,52	1,07	1,43	0,17	0,52	0,21	-67,3	-51,4	-85,3
<b>Département</b>									
Alibori	0,06	0,33	0,17	0,14	0	0,13	133,3	-100,0	-23,5
Atacora	0,67	1,21	0,93	0,18	0,27	0,19	-73,1	-77,7	-79,6
Atlantique	2,43	1,61	2,03	0,33	1,41	0,52	-86,4	-12,4	-74,4
Borgou	1,11	3,3	2,1	0,22	0,49	0,24	-80,2	-85,2	-88,6
Collines	0,64	0,95	0,8	0,16	0	0,12	-75,0	-100,0	-85,0
Couffo	0,82	0,48	0,63	0,07	0,27	0,1	-91,5	-43,8	-84,1
Donga	1,13	4,37	2,53	0,5	0	0,47	-55,8	-100,0	-81,4
Littoral	8,27	9,97	9,1	4,29	5,9	4,67	-48,1	-40,8	-48,7
Mono	0,34	0,63	0,49	0,32	0,18	0,3	-5,9	-71,4	-38,8
Ouémé	2,49	5,86	4,28	0,91	2,89	1,24	-63,5	-50,7	-71,0
Plateau	0,28	1,95	1,13	0,2	0,89	0,29	-28,6	-54,4	-74,3
Zou	0,62	0,77	0,7	0,08	1,23	0,31	-87,1	59,7	-55,7
<b>Ensemble</b>	<b>1,72</b>	<b>2,71</b>	<b>2,21</b>	<b>0,59</b>	<b>1,56</b>	<b>0,74</b>	<b>-65,7</b>	<b>-42,4</b>	<b>-66,5</b>

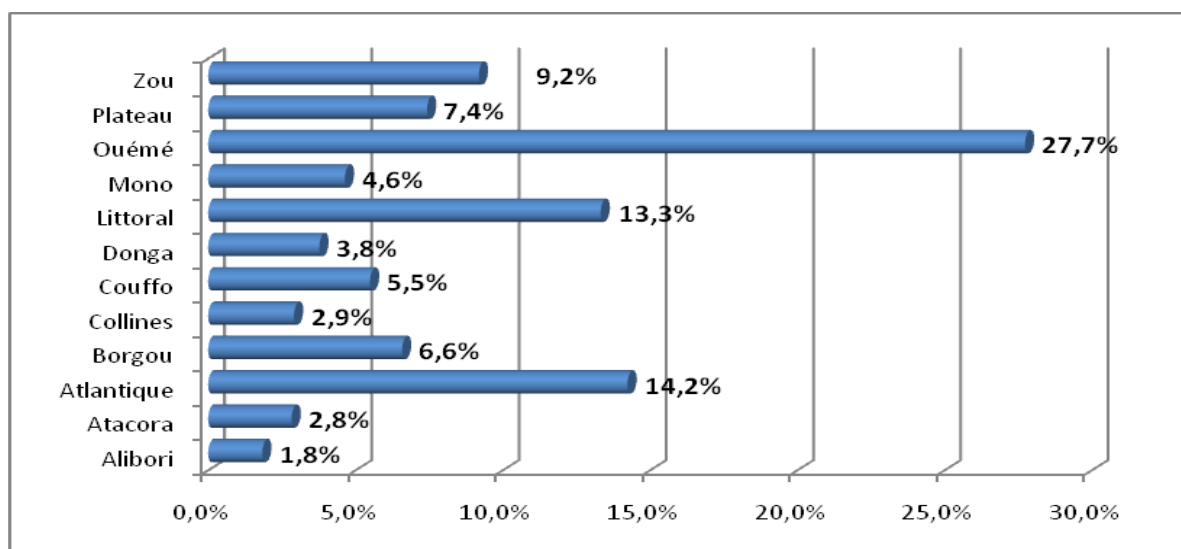
**Source :** EMICoV, 2006-2007

## Démographie et importance économique du secteur informel au Bénin

### *Inégale répartition des UPI sur le territoire national*

L'EMICoV a permis d'estimer à environ 422.200 le nombre d'unités de production informelle (UPI) au Bénin. La répartition géographique des UPI montre qu'elles sont plus concentrées dans le département de l'Ouémé (27,7%) et du littoral (13,3%).

**Graphique 8 : Répartition des UPI selon le département**

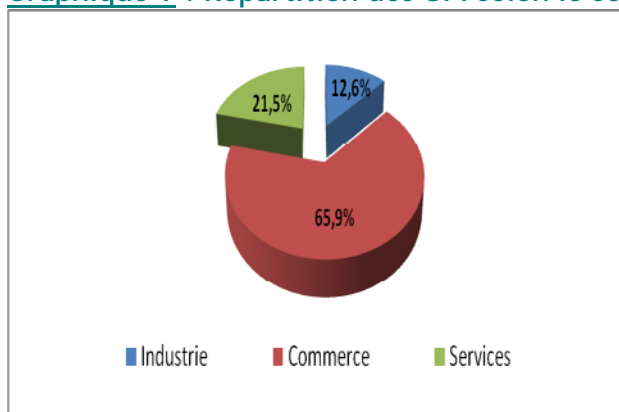


Source : EMICoV, 2006-2007

### *Une forte concentration des UPIs en milieu urbain dans le commerce...*

L'analyse selon le milieu de résidence révèle que 53,4% sont installées en milieu urbain contre 46,6 en milieu rural. Par contre, l'examen de la structure des UPI non agricoles selon le secteur d'activité montre une prépondérance des UPI de commerce avec près de 66,0% contre 12,6% pour les UPI industrielles et 21,5% pour les UPI de service.

**Graphique 9 : Répartition des UPI selon le secteur d'activité**



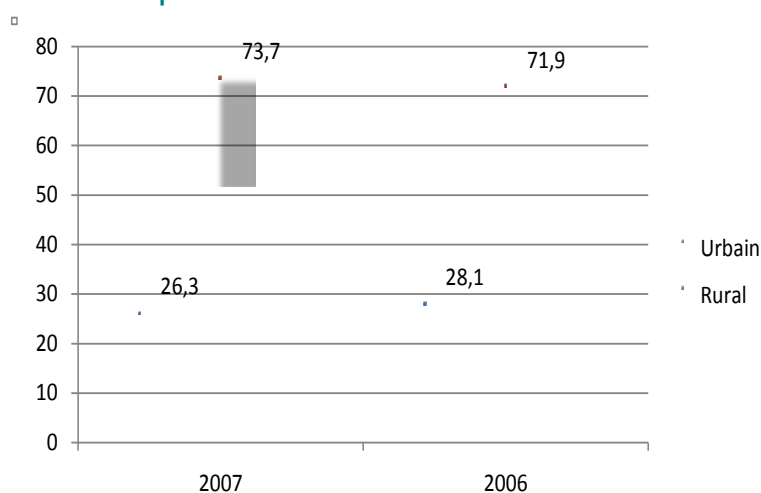
Source : EMICoV, 2006-2007

## Niveau et coûts des conflits fonciers au Bénin

### *Une forte propension des béninois à l'acquisition de parcelles....*

La grande majorité des ménages sont propriétaires de leurs terres/parcelles (64,9% des ménages en 2007 contre 65,2% en 2006, soit une stabilisation sur la période) avec des disparités départementales allant de 25,5% en 2007 (resp. 25,5% en 2006) dans le Littoral à 91,5% dans l'Atacora (resp. 93,4% en 2006). Cette différence est plus marquée selon le milieu de résidence.

**Graphique 11 : Répartition des ménages disposant de parcelles selon le milieu de résidence**



**Source :** EMICoV, 2006-2007

### *....Avec un risque : les parcelles ne sont pas loties*

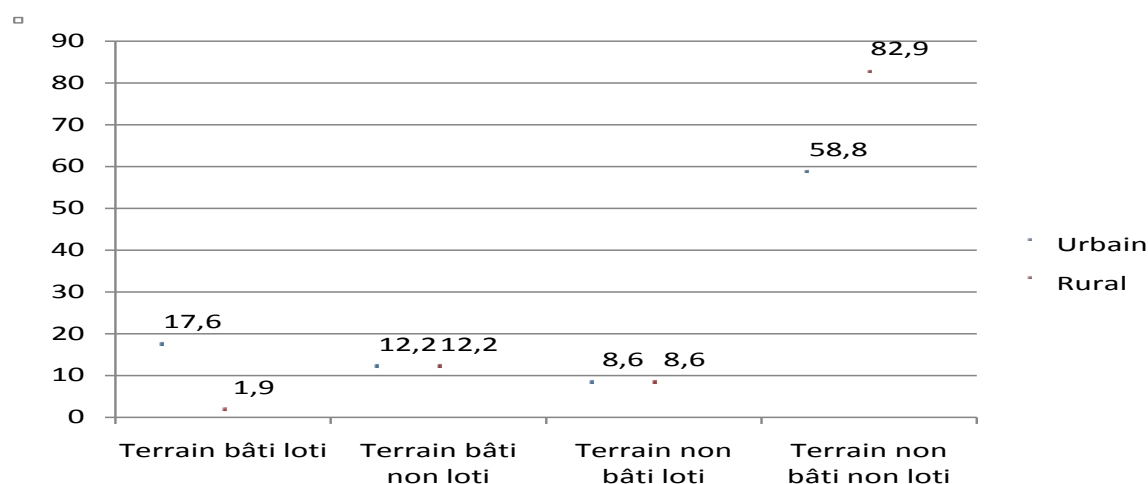
Selon les résultats de l'EMICoV, la majorité des parcelles ne sont ni loties, ni bâties, notamment en milieu rural où 83% (contre 59% en milieu urbain) des parcelles sont concernées, du fait de leur utilisation pour l'exploitation agricole.

Près de sept (7) parcelles ou terres agricoles sur dix détenues par les individus (69,3%) sont destinées aux activités culturelles. C'est le mode d'utilisation des terres le plus prépondérant tant au niveau national qu'au niveau de chaque département sauf au niveau du Littoral (1,5%) où les terres sont destinées essentiellement à l'habitation personnelle (35,4%).

En milieu rural, 76,5% des terres servent aux activités culturelles contre 47,4% pour le milieu urbain.

La plupart des parcelles ou terres agricoles ont été acquies par héritage (62,3% en 2007 contre 60,2% en 2006).

**Graphique 12 : Type d'aménagement de parcelles selon le milieu de résidence**



Source : EMICoV, 2006-2007

***Titre de propriété des parcelles : la plupart des parcelles ne disposent pas de titre foncier***

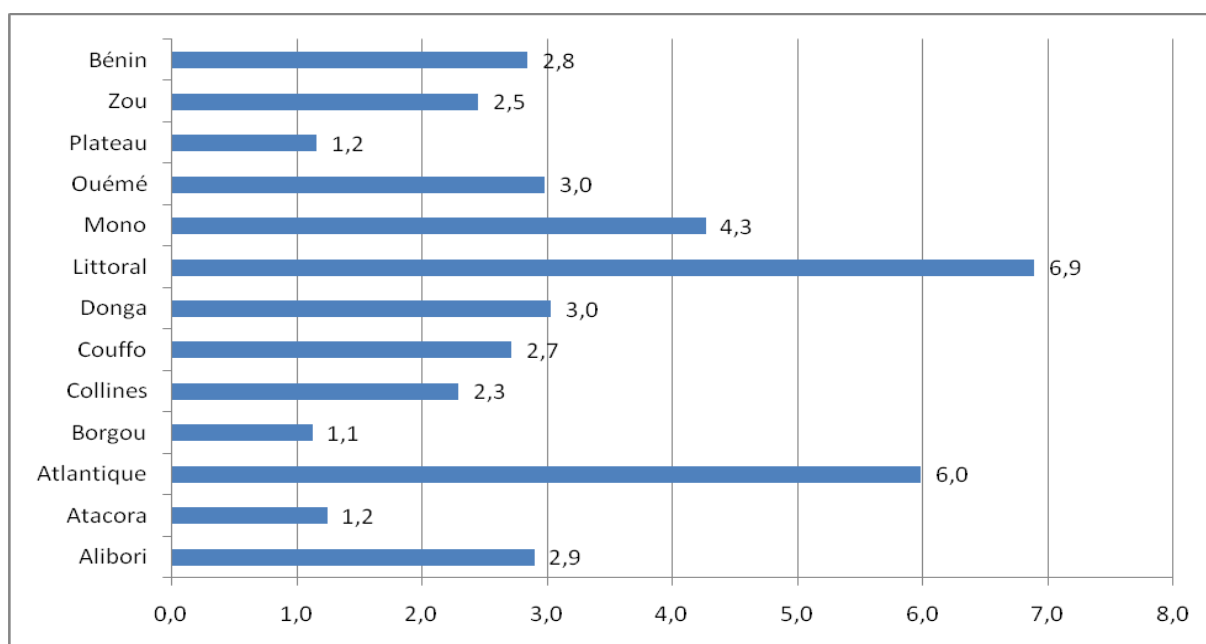
Les données issues de l'EMICoV montrent qu'en 2007 seulement 1,9% des parcelles et des terres agricoles possèdent un titre foncier. Or ce taux était de 2,2% en 2006.

La plus forte proportion de parcelles disposant de titre foncier est observée au niveau du Littoral (25,5% en 2007).

***Faible niveau des conflits fonciers avec une prépondérance au niveau de l'Atlantique, du Littoral et du Mono.***

Sur 1 518 420 parcelles estimées au niveau national, 2,8% soit 43 172 ont fait l'objet de conflits domaniaux au cours des douze derniers mois. Le milieu urbain est plus affecté par les conflits fonciers par rapport au milieu rural. On note des disparités régionales significatives d'un département à un autre. En effet, les départements du Littoral, de l'Atlantique et du Mono affichent des taux de conflits largement supérieurs à la moyenne nationale

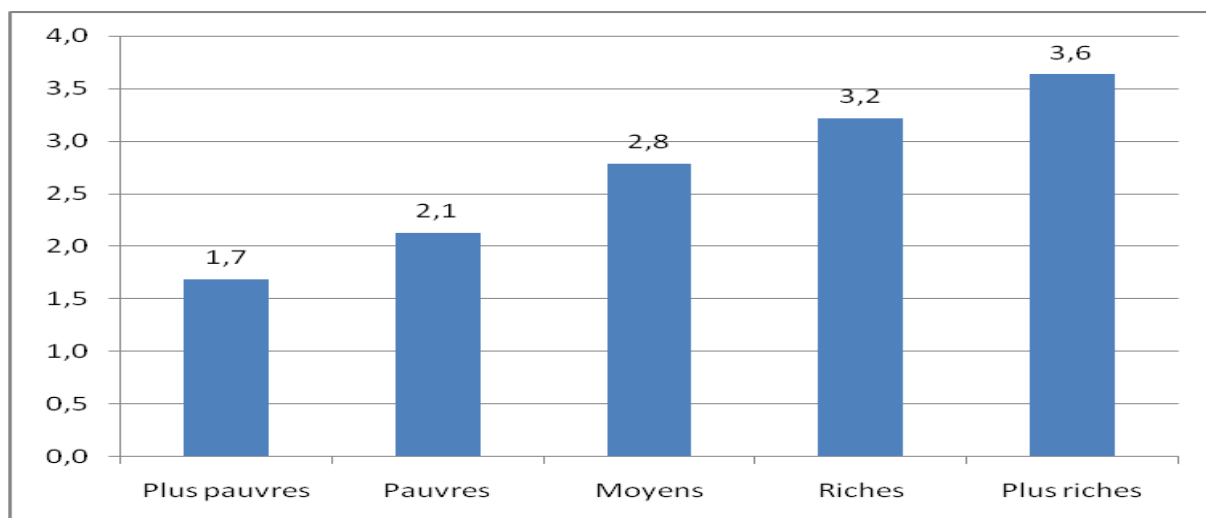
**Graphique 13 : Taux (%) de conflits fonciers par département**



Source : EMICoV, 2006-2007

L'analyse des conflits fonciers selon le niveau de vie révèle que les individus appartenant aux catégories « riches » (4ème et 5ème quintile) sont plus exposés aux conflits fonciers.

**Graphique 14 : Niveau de conflits fonciers selon le quintile de niveau de vie**



Source : EMICoV, 2006-2007

Il ne s'observe pas de différence significative entre les communes bénéficiaires du programme d'accès au foncier du MCA (le taux de conflit à ce niveau est de 2,9%) et les communes non bénéficiaires (le taux de conflits est de 2,6%). Malgré le faible niveau des conflits fonciers enregistrés sur l'ensemble du territoire, il s'observe des répercussions sur le plan financier en termes de coût de règlement desdits conflits.

### *Forte variation des coûts des conflits fonciers entre 2006 et 2007*

En 2007, il est dépensé en moyenne 83 600 FCFA au Bénin pour régler des litiges domaniaux contre 87 500 FCFA en 2006, la valeur de la médiane qui est de 25 000 FCFA en 2007 indique que les montants mis en jeu varient énormément. Cette variation est également observée tant au niveau départemental qu'au niveau du milieu de résidence. Si dans l'Atacora, le Borgou et la Donga rien n'est dépensé pour régler les litiges fonciers en 2007, une année plutôt dans le Borgou il fallait dépenser 27 400 F CFA. Par contre dans le Littoral, ce montant s'élève à 318 600 FCFA en 2007 contre 139 000 F CFA l'année précédente.

### *Forte disparité départementale de la durée de règlement des litiges fonciers*

Le temps moyen pour régler un conflit foncier est de 5,7 mois au Bénin en 2007 contre 3,0 mois en 2006. L'Atacora avec 24,0 mois et le Borgou avec 21,0 mois viennent en tête et se présentent comme les départements où le règlement des conflits fonciers bien que gratuit, met plus de temps. Par contre, la Donga se caractérise par la plus faible durée pour la résolution de ces conflits (cf. tableau 10).

**Tableau 8** : Coût et durée de règlement des conflits fonciers selon le milieu et le département de résidence

		Coût moyen de règlement des conflits fonciers (en millier de francs CFA)		Durée moyenne du règlement des conflits fonciers (en mois)	
		2 007	2 006	2 007	2 006
<b>Milieu de résidence</b>	Urbain	176,1	307,8	7,5	6,6
	Rural	44,7	33,2	5,0	4,5
<b>Département</b>	Alibori	165,6	2,4	8,7	2,1
	Atacora	0,0	0,5	24,0	3,8
	Atlantique	51,9	82,1	4,5	4,5
	Borgou	0,0	27,4	21,0	3,6
	Collines	12,4	7,9	6,0	2,2
	Couffo	62,3	62,6	8,9	4,7
	Donga	0,0	0,8	2,2	2,3
	Littoral	318,6	139,0	9,8	6,5
	Mono	31,9	14,4	2,3	7,2
	Ouémé	66,0	441,7	2,5	8,5
	Plateau	28,8	67,9	6,8	6,5
	Zou	54,6	20,0	6,0	4,4
	<b>Ensemble</b>	<b>83,6</b>	<b>87,5</b>	<b>5,7</b>	<b>4,8</b>

**Source** : EMICoV, 2006-2007

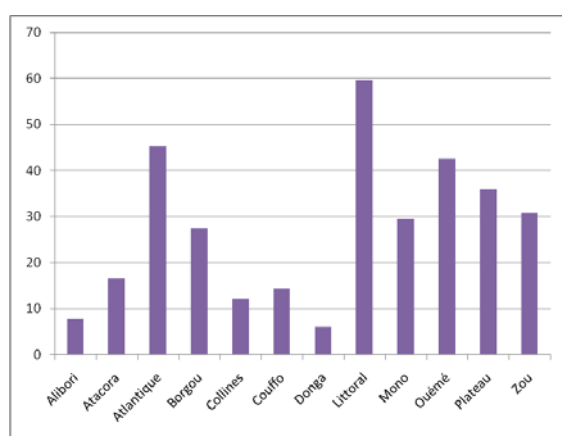
## Perception du risque foncier au Bénin

### *Une perception limitée des risques fonciers*

Bien que le titre foncier soit connu comme le principal moyen de sécuriser une parcelle, la perception du risque foncier<sup>2</sup> reste relativement limitée. En effet, 29% des individus perçoivent les risques fonciers évitables suite au recours à un titre foncier.

*Le Littoral, l'Atlantique et l'Ouémé affichent une perception de risque relativement élevée.*

**Graphique 15** : Perception du risque foncier par département



Source : EMICoV, 2006-2007

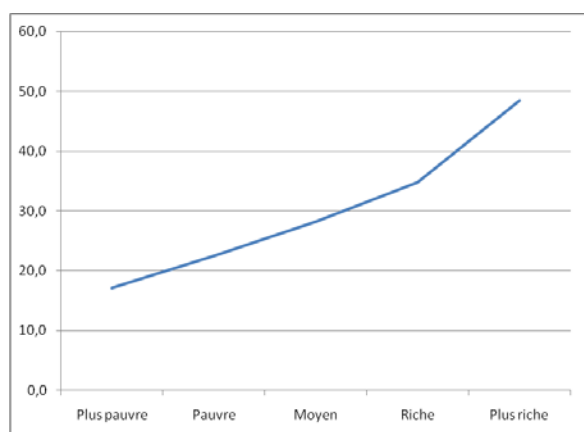
Les communes bénéficiaires du projet Accès au Foncier du MCA affichent un niveau de perception du risque foncier de 32% soit plus du double du niveau observé pour les communes non bénéficiaires (15%). La perception du risque foncier évolue avec l'amélioration du bien-être des individus. En effet, la perception du risque foncier est 2,8 fois plus élevée chez les individus du quintile des riches par rapport à celui des pauvres (48% contre 17%).

La perception du risque foncier est plus marquée en milieu urbain qui affiche un niveau de perception plus élevé (42%) en particulier plus du double du niveau observé en milieu rural.

<sup>2</sup> Une personne perçoit le risque foncier lorsqu'elle connaît le titre foncier et qu'elle reconnaît que cela permet de sécuriser une parcelle.



**Graphique 16** : Perception du risque foncier selon le niveau de vie



**Source** : EMICoV, 2006-2007

## Etat de la gouvernance et de la corruption au Bénin

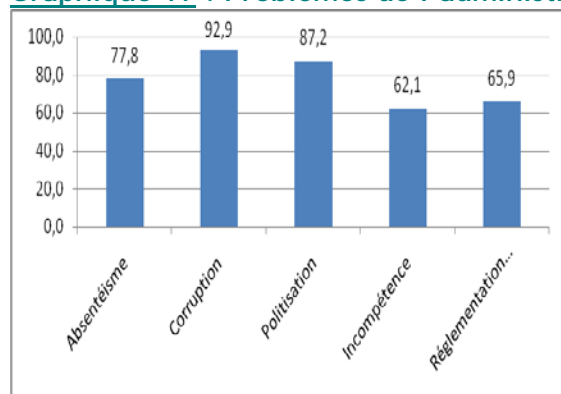
### *Une population globalement satisfaite du fonctionnement de l'administration...*

A priori, les Béninois ont porté un jugement globalement favorable sur le fonctionnement de l'administration publique. En effet, ils sont en 2007 près de 80,7% à la percevoir comme fonctionnant bien contre 61,6% en 2006. A côté de ce soutien massif exprimé par rapport au fonctionnement de l'administration, il est à remarquer qu'une personne sur cinq (19,7%) se dégage nettement en exprimant une pleine satisfaction pendant que les autres ont exprimé un sentiment de satisfaction moyenne.

### *Avec quelques griefs sur les maux qui minent l'administration*

En dépit de la satisfaction relative exprimée par 80% des individus, il est loisible de constater que la plupart des béninois ont mis en relief les différents maux qui minent l'Administration. Un consensus massif est obtenu autour de ce point. La corruption, la politisation et l'absentéisme sont par ordre d'importance décroissant les maux les plus cités par les enquêtés.

**Graphique 17 : Problèmes de l'administration cités par les enquêtés**

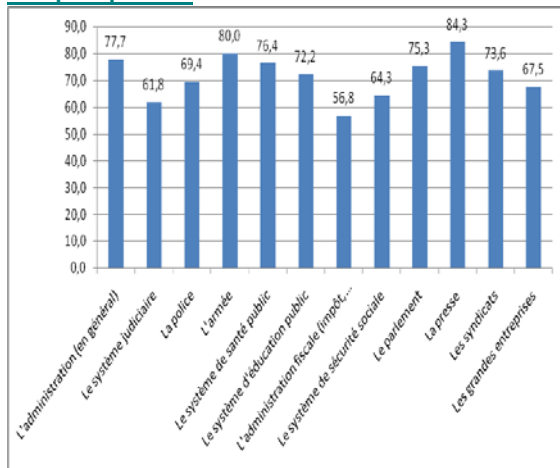


**Source :** EMICoV, 2006-2007

A partir des résultats de l'enquête, un indice de confiance<sup>3</sup> a permis d'appréhender le degré de confiance aux différentes institutions.

<sup>3</sup> L'indice de confiance indique la mesure dans laquelle l'enquêté fait confiance aux différentes institutions

**Graphique 18 : Indice de confiance aux institutions**



**Source :** EMICoV, 2006-2007

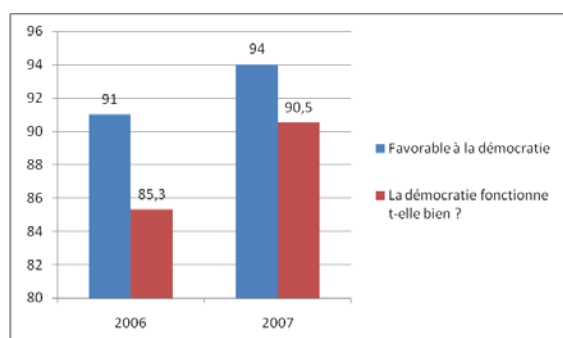
Le système judiciaire et l'administration fiscale (impôt et douane) sont les institutions qui bénéficient d'un faible niveau de confiance. De l'autre côté, on remarque que la presse et l'armée sont les institutions qui sont créditées d'une confiance satisfaisante.

## Fonctionnement de la démocratie et participation politique au Bénin

### *Les Béninois sont favorables à la démocratie malgré leur pessimisme relatif au bon fonctionnement du système dans le pays...*

Tout comme en 2006 (89,2%), les béninois (92,5%) jugent presque qu'à l'unanimité que les six<sup>4</sup> caractéristiques de la démocratie soumises à leur appréciation constituent les caractéristiques fondamentales de démocratie.

#### Graphique 19 : Appréciation des béninois (%) sur le fonctionnement de la démocratie



Source : EMICoV, 2006-2007

La grande majorité des Béninois (94% en 2007 et 91,4% en 2006) sont favorables à la démocratie.

### *... et leur opinion peu favorable de la classe politique...*

Les impressions de la population béninoise vis-à-vis de leur classe politique restent peu favorables, bien qu'en progrès (53,8% en 2007 contre 72,3% en 2006). Malgré les efforts pour définir une vision de l'émergence du pays, des objectifs de développement clairement exprimés et des chantiers de développement ouverts par le gouvernement en place, ils gardent certainement encore en tête les souvenirs de l'ancienne classe politique qui était très peu préoccupée de l'amélioration des conditions socio-économiques de vie des populations.

### *Les populations et s'auto-imputent leur sous-développement : mauvaise gestion des dirigeants et mauvais comportements de la population...*

Les principales raisons du sous-développement restent la mauvaise gestion des dirigeants (93,8% en 2007 contre 92,8% en 2006) et le mauvais comportement des populations (81,1% en 2007 et 80,1% en 2006).

Le non paiement de l'impôt/fraude fiscale et la corruption sont jugés encore acceptables par une proportion importante de la population, respectivement 26,5% et 6,9% (d'avis favorables) en 2006 et 27,6 et 5,1% en 2007.

<sup>4</sup> La liberté d'expression, l'égalité devant la loi, la liberté politique et les élections libres et transparentes, la liberté de religion et la liberté de voyager

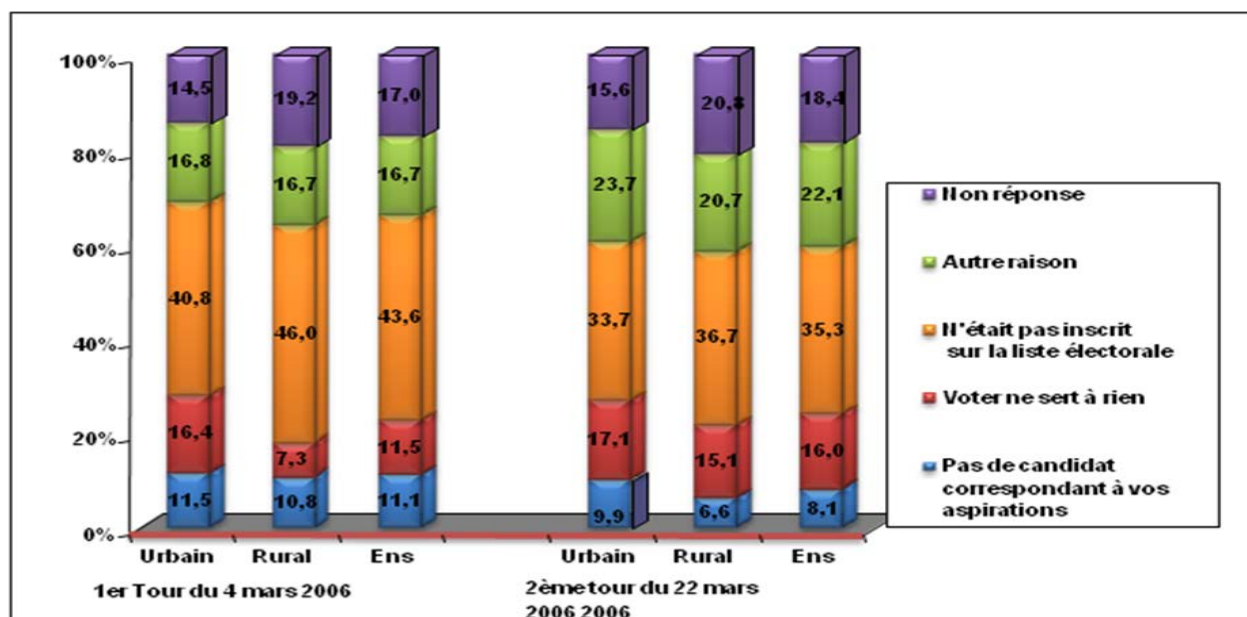
## Elles sont favorables à la décentralisation comme mode de gouvernance locale...

La plupart des Béninois (85,3% en 2006 et 88,8% en 2007) acceptent la décentralisation comme mode de gouvernance locale du pays. Pour 74%, elle peut assurer une meilleure prise en compte de la demande des citoyens.

## Les béninois sont massivement présents aux élections, ils participent faiblement aux activités politiques et aux manifestations publiques du fait de leur faible politisation ...

Moins de 30% (26,1% en 2007 et 21,9% en 2006) de la population appartiennent à un parti politique et moins de 40% (35,6% en 2007 et 16,2% en 2006) des autres sont proches d'un parti politique. De même, ils participent faiblement aux manifestations telles que les pétitions, les grèves et autres (13,6% en 2007 et 11,8% en 2006). Enfin, seulement la moitié d'entre eux entretiennent des discussions sur la politique avec leurs proches (famille, amis, relations) : 57,8% en 2007 contre 54,8% en 2006. Ceci s'explique par le fait que les béninois manifestent peu d'intérêt pour la politique : un peu moins de la moitié en 2006 (47,4%) et un peu plus de la moitié en 2007(53,8%) ont déclaré être intéressés par la politique.

**Graphique 20 : Absentéistes aux élections selon les raisons évoquées par milieu de résidence**



Source : EMICoV, 2006-2007

Des six domaines proposés comme centres potentiels d'intérêt de la vie des populations, la politique (30,3% en 2006 et 31,1% en 2007) se classe en dernière position, très loin derrière le travail (90,2% en 2006 et 88,4% en 2007), la famille (80,2% en 2006 et 75% en 2007), la religion (67,5% en 2006 et 63,1% en 2007), mais aussi derrière les relations sociales et amicales, ainsi que les loisirs. De plus, seulement 51,2% des béninois sont fiers d'appartenir à leur Nation sont fiers d'appartenir à leur Nation contre 48,8% à leur Ethnie.

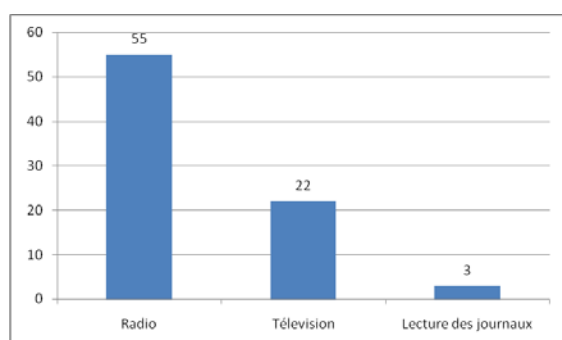
## Utilisation des TIC au Bénin: Enseignements tirés de l'EMICoV et perspectives vers une société numérique

### *La révolution des TIC est loin d'être une réalité au Bénin*

Les TIC constituent un outil de développement et d'expression des libertés. Au Bénin, l'appropriation et la diffusion des TIC sont encore à des niveaux assez faibles. La télédensité pour la téléphonie conventionnelle était estimée à 1,37% en 2007 pour l'ensemble du territoire national. Le secteur des GSM est occupé par cinq (05) opérateurs qui se partagent environ 1.904.334 abonnés.

La radio demeure le média le plus utilisé avec environ 55% (en 2007) de la population qui l'ont écoutée la semaine précédant l'enquête contre 22% pour la télévision et 3% pour la lecture des journaux pendant la même période. La radio est majoritairement écoutée en milieu rural (58%).

**Graphique 21 : Utilisation des TIC (%)**



**Source :** EMICoV, 2006-2007

### *L'Utilisation de l'ordinateur reste marginale et concentrée aux mains de cadres malgré la multiplication des cybercafés*

L'utilisation de l'ordinateur est encore très marginale dans la population béninoise. En effet, à peine 2,5% des enquêtés utilisent l'ordinateur. Parmi eux, 25,2% l'utilisent exclusivement pour des raisons professionnelles, 20% pour des objectifs essentiellement liés à l'éducation et 11,0% s'en servent dans le but de se divertir tandis que plus des 40% utilisent l'ordinateur pour les trois usages précédemment cités.

### *L'accès à l'Internet reste un bien de luxe du Bénin.....*

Seulement 2,5% des personnes enquêtées déclarent avoir accès à l'Internet et il existe peu de différences avec ceux qui utilisent l'ordinateur (2,3%). La plupart des personnes qui ont accès à Internet se connectent généralement 1 à 2 heures par jour.

### ***La possession du téléphone fixe est une affaire des cadres et reste concentrée dans le département du Littoral (Cotonou) .....***

Cette enquête montre que seulement que 10,1% des ménages possèdent au moins un téléphone fixe avec des disparités selon le niveau d'instruction et le diplôme.

Plus le niveau d'études augmente, plus les gens possèdent un téléphone fixe dans leur foyer. Ainsi, 52,4% des personnes de niveau supérieur ont un téléphone fixe à domicile, contre seulement 24,9% du niveau primaire. La corrélation est encore plus poussée avec le diplôme. Ainsi, 9 personnes sur 10 ayant le niveau Bac plus 2 ont un téléphone fixe contre seulement 18,0% de ceux qui n'ont aucun niveau.

Enfin, parmi les ménages qui possèdent un téléphone fixe, 31,6% sont dans le Littoral et les trois quarts des ménages possédant le téléphone fixe vivent en milieu urbain.

### ***... et la téléphonie mobile comme une réponse à la non satisfaction des besoins par la téléphonie fixe.....***

Pendant que 10,1% des ménages possèdent au moins un téléphone fixe, 7,8% possèdent un téléphone mobile dont 73,2% d'entre eux vivent en milieu urbain. La possession de la téléphonie mobile est également concentrée dans le Littoral (32,2% des ménages) et seulement 2,5% dans le département du Mono.

## Utilisation de l'EMICoV pour la mesure directe des phénomènes démographiques : cas de la mortalité et de la migration

Etant donné qu'il est possible à partir des enquêtes répétées donner par la méthode directe le niveau des phénomènes démographiques, nous avons saisi l'occasion avec EMICoV pour estimer le niveau de deux phénomènes démographique à savoir la mortalité et la migration.

Cette enquête a permis de suivre (ou de repérer) toutes les modifications que l'échantillon subit au cours du temps, du fait des nouveaux individus qui d'un passage à l'autre entrent (par naissance ou immigration) ou du fait de ceux qui en sortent (par décès ou émigration définitive ou temporaire).

La méthodologie à passages répétés utilisée dans le cadre de l'EMICoV avec présente des avantages, mais aussi des inconvénients. Ses avantages sont :

- l'utilisation d'une liste nominative d'individus fournissant une population de référence parmi laquelle les divers phénomènes démographiques sont étudiés et
- l'enquête initiale qui constitue un repère dans le temps, a permis d'estimer par la méthode directe certains indicateurs démographiques notamment la mortalité infantile, maternelle et la migration ;
- une meilleure couverture des événements,
- et enfin elle donne un meilleur calendrier des phénomènes démographiques ;

L'inconvénient majeur de cette technique est la forte mobilité des ménages. Toutefois, cette étude des phénomènes démographiques est limitée par l'effet de troncature car toute la période d'exposition n'a pas été couverte. Pour cela, il aurait fallu couvrir une période de deux années successives. Sous certaines hypothèses, le niveau des phénomènes observés se présente comme suit :

### ***Au Bénin, la mobilité des ménages n'est pas un phénomène négligeable***

Sur les 17 511 ménages enquêtés au premier passage (août 2006), 14 202 ménages ont été retrouvés au quatrième passage (octobre 2006-janvier 2008), soit une déperdition de 3309 ménages. Le taux de déperdition dans l'échantillon de départ est de 19,3.

Il faut noter que 62% des ménages disparus sont sortis entre le premier et le deuxième passage (soit 2054 ménages). Par conséquent, ces ménages ne seront pas observés sur le reste de la période d'enquête (soit 9 mois). Au sein des ménages disparus, on remarque que 75% des naissances ont eu lieu entre le 1er et le 2ème passage ? C'est dans les départements de l'Ouémé (36%), du Littoral (28%), du Plateau (22%), de la Donga (19%) que les déperditions par rapport à l'échantillon de départ du département ont été importantes.



***...Le niveau de la mortalité infantile et maternelle reste élevé malgré le maintien de la tendance à la baisse...***

Au cours de la première année de vie (2006), on observe une mortalité plus élevée chez les garçons que chez les filles. Les enfants de sexe masculin courent 1,3 fois plus de risque de décéder avant leur premier anniversaire que les enfants de sexe féminin.

Le rapport de mortalité maternelle estimé à partir des données de l'enquête EMICoV est de 413 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. Il était estimé à 397 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes sur la période 2000-2006 à partir des données de l'EDBS 2006.

La proportion de décès maternels est le rapport des décès maternels, c'est-à-dire ceux qui surviennent pendant la grossesse, l'accouchement et des suites de complications pendant les 42 jours suivant l'accouchement, à l'ensemble des décès de femmes en âge de procréer. Elle est de 28% en 2007 contre 24% à l'EDS2006

***...Dans le domaine de la migration, la propension des Béninois à migrer vers l'extérieur reste relativement faible...***

La migration interne est beaucoup plus le fait des femmes. En effet, quelque soit le type de migration considéré, leurs taux d'entrée et de sortie sont largement supérieurs à ceux des hommes. Ces résultats corroborent ceux du recensement (RGPH-3,2002).

Tout comme la migration interne, la migration externe affecte aussi les jeunes potentiellement actifs, cependant les hommes restent les principaux candidats de cette migration. La proximité géographique entre pays est un facteur important dans la migration internationale. D'un côté, il faut relever que plus de la moitié des immigrés au Bénin résidaient dans l'un des pays limitrophes. De l'autre côté, il ressort que l'essentiel des émigrations est en direction des ces mêmes pays limitrophes. Toutefois, la propension des béninois à quitter leur pays reste faible. En définitive, il ressort que la migration internationale est dominée par les échanges entre le Bénin et les pays limitrophes.